

## UN PEU DE THEORIE

### Qu'est-ce que l'OFII ?

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) remplit quatre missions : la gestion des procédures régulières en lien avec les Préfectures, l'accueil et l'intégration des immigrés en situation régulière, l'accueil des demandeurs d'asile et l'aide au retour et à la réinsertion des étrangers dans leur pays d'origine.

### Qu'est-ce que le CAI ?

Le [Contrat d'Accueil et d'Intégration](#) (CAI) a pour but de favoriser l'intégration des étrangers non-européens admis au séjour en France et qui souhaitent s'y installer durablement. Ce contrat, conclu avec l'État français, est obligatoire. En signant ce contrat, la personne s'engage à suivre les formations prévues

## EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Le programme municipal « Ivry au cœur » porte de nombreux engagements pour faire reculer les discriminations, pour renforcer l'égalité et s'enrichir de la diversité. Parmi ceux-ci, figure la concrétisation de la coordination des parcours et des offres d'apprentissage de la langue française. C'est donc avec un immense plaisir et une certaine fierté que tout le travail entrepris ces derniers mois est porté avec force et détermination, dans un contexte national favorisant le repli sur soi et le rejet de l'autre. Ivry, ses associations, ses citoyen-ne-s, sa municipalité engagé-es pour l'égalité, apparaît, une nouvelle fois, comme originale et porteuse de valeurs d'espoir et d'avenir. C'est dans une logique de partenariats et de partages que nous faisons grandir ensemble la coordination linguistique sur notre territoire. La collaboration entre l'ensemble des services municipaux, des associations et des partenaires citoyens est une démarche incontournable, gage d'efficacité.

Notre travail m'apparaît comme un bien extrêmement précieux, qu'il nous faut développer. C'est pourquoi, la Direction de la Démocratie et de l'Action Citoyenne (DDAC) met à disposition des moyens logistiques, matériels, immobiliers pour permettre au mouvement associatif de développer ses activités. Elle met également des moyens humains, les plus précieux... Je tiens à remercier Mathilde CASTELLI pour la qualité, l'ampleur et l'efficacité du travail réalisé, avec les étudiant-es sous sa responsabilité.

C'est une belle aventure que nous allons continuer à partager ensemble !

Bozena Wojciechowski

## INFORMATIONS UTILES

### [Du côté des formateurs](#)

Des **fiches pédagogiques** ont été élaborées autour de différents thèmes formulés par des intervenants associatifs. La mobilité (transport en commun), La Poste, Pôle Emploi et la Santé (Centre Municipal de Santé) sont abordés en s'appuyant sur des *fiches formateurs* et de *fiches apprenants*. Des déroulés de séances de 2 heures sont disponibles gratuitement en contactant [mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr). Si des thèmes non abordés vous intéressent, n'hésitez pas à envoyer un courriel à la coordination ([mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr)).

dans le contrat  
(Formation civique,  
Information sur la vie  
en France,  
Apprentissage de la  
langue française et  
Bilan de compétences  
professionnelles).

#### **Qu'est-ce que le DILF ?**

Le [Diplôme Initial de Langue Française](#) (DILF) est un diplôme évaluant les apprentissages en langue française. Il équivaut au niveau A1.1. du [CECRL](#) et il est obligatoire pour obtenir un titre de séjour et un permis de travail. Ce diplôme est uniquement proposé sur le territoire français.

#### **Comment accéder à la nationalité française ?**

Pour acquérir la nationalité française, la personne doit justifier d'une certaine maîtrise de la langue française (niveau B1 à l'oral du [CECRL](#)).

#### **Comment sont définis les niveaux du CECRL ?**

Le [CECRL](#) définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence.

Des **ressources pédagogiques pour l'enseignement du français** sont disponibles gratuitement en ligne sur le site [TV5 Monde](#). Les fiches sont classées selon différents critères (thèmes, niveaux, recherche avancée, etc.). Bien que tout support pédagogique doive être adapté à son public, ces ressources peuvent outiller des formateurs en quête de séances pédagogiques et de nouvelles idées pour animer leurs formations.

Une **nouvelle méthode d'apprentissage de la langue française** vient d'être publiée par la maison d'éditions Hachette. Cette dernière, intitulée [Paroles en situation](#), est centrée sur la compréhension orale et coûte 20,99euros. Les auteures, Véronique Laurens et Élisabeth Guimbretière, s'appuient sur des documents authentiques et des situations réelles de la vie quotidienne en France. Un CD avec des enregistrements des différentes situations (annonces publiques, messages d'accueil, interactions téléphoniques etc...) est également fourni.

Des **formations à destination des intervenants associatifs** sont proposées régulièrement par le [Programme AlphaB](#) d'Espace Bénévolat. Cette association a pour mission d'accompagner et de développer les compétences des intervenants en formation de base pour adultes. Un [guide du bénévole pour l'alphabétisation](#) a été élaboré ainsi qu'un mini kit de formation et une trousse à outils pour les intervenants en contact avec ce public.

Un **répertoire des dispositifs linguistiques à visée professionnelle et des structures d'insertion et de formation professionnelle** est disponible pour les intervenants qui sont confrontés à des publics engagés dans des processus d'insertion professionnelle. Les ASL pré-emploi, les dispositifs LOLA, Pôle Emploi, le CIO, la Mission Locale, les permanences de juristes, etc. du territoire ivryen sont présentés en fonction de différents critères. Pour plus de renseignement, contactez la coordination linguistique par courriel ([mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr)).

### [Du côté des apprenants](#)

**Droit des résidents étrangers :** Le [Collectif Ivryen de Vigilance Contre le Racisme](#) (CIVCR) a pour mission de veiller au respect des migrants sur le territoire et de les accompagner dans leurs démarches de régularisation et de naturalisation auprès de la Préfecture. Vous pouvez les contacter au 06.62.40.84.67.

Dans la même perspective, l'[Espace Municipal de Médiation et d'Accès aux Droit](#) (EMMAD) propose des permanences assurées par des professionnels spécialisés. Vous pouvez les contacter au 01.49.87.44.44.

## Apprendre le français, pourquoi faire ?

Quatre grands domaines d'utilisation de la langue ont été définis sur notre territoire : français à visée sociale (autonomie sociale), à visée socio-éducative (suivre la scolarité de ses enfants), à visée citoyenne (démocratie participative) et à visée professionnelle (insertion et formation professionnelle).

Si vous souhaitez plus d'informations sur les politiques linguistiques, vous pouvez contacter la coordination ([mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr) ou 01.43.90.40.92.).

**Lutte contre les discriminations** : Le 9 mars, la Charte européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été signée par la Ville d'Ivry-sur-Seine. La ville s'engage donc dans les deux ans à venir à mettre en place un plan d'actions égalité. L'accès à la formation pour les femmes peut être très compliqué, notamment pour celles ayant des enfants en bas âge.

L'association ALIZEP propose actuellement des formations de français à visée sociale et, dans le même temps, une garderie pour les enfants de moins de trois ans. Toutefois, la demande dépasse largement l'offre. Afin de proposer des modes de garde à ce public et créer de nouveaux partenariats, vous pouvez faire remonter ces besoins à Cihan Kaygisiz par courriel ([ckaygisiz@ivry94.fr](mailto:ckaygisiz@ivry94.fr)) ou par téléphone au 01.72.04.64.73.

**Soirée d'information sur la création d'entreprise dédiée aux femmes** : Cet événement aura lieu le mercredi 20 mai, salle n°5 de l'Espace Robespierre d'Ivry-sur-Seine. Sont associés divers partenaires de la création d'entreprises : Val-de-Marne Actif Pour L'initiative, l'ADIE, la Mission Locale d'Ivry-sur-Seine & Vitry-sur-Seine et l'IRFED Europe. Les femmes ivryennes et habitantes des communes de Vitry, Choisy et Valenton pourront bénéficier de conseils et d'accompagnement pour se lancer ou peaufiner leur projet, profiter d'aides et de formation. Pour plus de détails et pour s'inscrire, appelez le 01.78.90.88.31. ou envoyer un courriel à [contactepe@epe94.fr](mailto:contactepe@epe94.fr) ou [ckaygisiz@ivry94.fr](mailto:ckaygisiz@ivry94.fr)

## Du côté des associations

**Réseau Alpha** est une association qui propose une cartographie régionale des structures de proximité investies dans l'enseignement du français pour migrants (associations, centres sociaux, cours municipaux, dispositifs, etc.). L'objectif de Réseau Alpha, dont l'action est soutenue par le Conseil Régional d'Île-de-France, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et la Direction Départementale du Val-de-Marne, est d'offrir une meilleure visibilité de l'offre linguistique aux personnes en recherche de formation linguistique, et de créer du lien entre les membres du réseau. Actuellement, seules [deux structures sont référencées à Ivry-sur-Seine](#). Nous vous invitons donc à [les contacter](#) pour référencer votre organisme !

Les associations peuvent s'approprier les **Maisons de Quartiers**, lieux de vie et d'accueil et carrefour d'échanges propices aux apprentissages multiformes pour de nombreux ivryens. Ces Maisons de Quartier peuvent devenir des lieux d'apprentissage dans lesquels les associations s'expriment et exploitent les ressources (locaux, matériel) mises à disposition du public. En septembre 2015, la Maison de Quartier Gagarine ouvrira officiellement au public. Pour développer des projets et des partenariats, contactez la coordination au 01.43.90.40.92.

Dans la même perspective, des partenariats avec les **Espaces Publics Internet (EPI)** sont également envisagés. Les intervenants associatifs ont tout à gagner à investir ces lieux, qui proposent gratuitement du matériel (postes informatiques connectés à Internet, Tableaux Blancs Interactifs, etc.) à disposition de tous les Ivryens. En effet, intégrer la formation linguistique dans ces espaces permet de lutter contre la fracture numérique et de favoriser l'accès aux nouvelles technologies tout en apprenant la langue française. Le formateur joue ainsi un rôle de médiateur entre l'apprenant et les outils numériques. Des déroulés d'ateliers informatiques sont en cours de conception sur la mobilité et Pôle Emploi. Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter la coordination linguistique par courriel ([mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr)) ou par téléphone (01.43.90.40.92.).

### **PROJAIDE**

21 mai (de 9h30 à 17h) : [Concevoir un site internet](#) : cette formation vous accompagnera dans vos démarches de conception d'un site Internet pour votre association, que ce soit dans l'organisation des contenus que dans des aspects plus techniques.

28 mai (de 9h30 à 17h) : [Rechercher et fidéliser des bénévoles](#) : cette formation vous donnera des astuces pour motiver et impliquer les bénévoles autour de projets associatifs.

3 juin (de 9h30 à 17h) : [Organiser un événement](#) : cette formation vous accompagnera dans l'élaboration et l'animation d'une manifestation associative.

6 juin (de 18h à 21h) : [Concevoir un site Internet – atelier de mise en pratique](#) : cette formation complète celle organisée le 21 mai et permettra de l'approfondir par la pratique.

**Appel à projet Ile-de-France** : « [Lutter contre les difficultés linguistiques, freins à l'insertion des publics fragiles](#) ». La date limite des dépôts des candidatures est fixée au 22 mai 2015. Cet appel à projet concerne toute action qui permet de renforcer la qualité pédagogique des actions d'associations de proximité : acquisition d'outils, formation des animateurs bénévoles ou salariés, amélioration des pratiques

**Atout Majeur** : Pour l'année 2015, six actions de formation à visées sociales, socioéducatives et professionnelles sont proposées. Les entrées et sorties se font tout au long de l'année. [Atout Majeur](#) effectue des tests de positionnement écrits et des entretiens individuels afin d'identifier les besoins (linguistiques, sociaux, professionnels, etc.) des candidats et de les orienter vers des offres ou des structures adaptées à leurs besoins. Pour plus de renseignements, contactez Zoubida Belkebir au 01.49.59.98.90.

**Restos du Cœur** : Depuis décembre 2014, les Restos du Cœur d'Ivry-sur-Seine proposent des ateliers de français à visée sociale pour les adultes. Composée de 6 formateurs-bénévoles, cette structure reçoit une quarantaine d'apprenants maîtrisant pas ou peu la langue française (oral et écrit). Les cours finissent en juin et reprendront en septembre. Il est possible pour les apprenants de s'inscrire à partir du 16 août tous les mardis matins. Pour plus d'informations, contactez Marianne Deyme au 06.1401.56.36. (les mardis de 14h à 16h15).

**Ouvrir l'École aux Parents pour la réussite des enfants (OEPRE)** : Ce dispositif mis en place par l'Education Nationale a commencé en 2008 et s'appelait à l'origine « Ouvrir l'école aux Parents pour réussir l'intégration » (OEPRI). L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leurs enfants. Les formations sont centrées sur : l'acquisition de la langue française (comprendre, parler, lire et écrire), la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents et la connaissance des valeurs de la République et de leur mise en œuvre dans la société. Les inscriptions ont lieu en septembre mais vous pouvez orienter des publics tout au long de l'année. Pour plus de renseignements, appelez le 01.46.72.23.87. ou envoyez un courriel à [ce.0940930a@ac-creteil.fr](mailto:ce.0940930a@ac-creteil.fr).

## **CONTACT DE LA COORDINATION LINGUISTIQUE TERRITORIALE**

### **IVRY-SUR-SEINE**

**Mathilde CASTELLI**

**37, rue Saint-Just**

**94200 IVRY-SUR-SEINE**

**Tél : 01.43.90.40.92.**

**Courriel : [mcastelli@ivry94.fr](mailto:mcastelli@ivry94.fr)**

**Du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.**